CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E179822** **VALABLE JUSQU'AU** **17/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2006

Raison sociale : C.M.I.B

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/07/2026

Capital : 50 000

12 RUE DES MINIMES
BP 30825
60200 COMPIEGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE

Siret : 492 115 571 00019

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 3356560-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005167234604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005167234604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 44 37 08 10 **Fax :**

Portable : 06 82 65 64 91

Responsabilité légale :
FERNANDES MANUEL PRÉSIDENT / FERNANDES SENA ANTONIO
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : cmib.services@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 737 133 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	7	01/07/2025
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante)		01/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 24/07/2026 14:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.